



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE SPORTIVE ET D'ORGANISATION (CTSO) DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013

Présents : ABRAHAM Christophe (SN 2000), MICHALON Daniel (FAC), LACOUR Bruno (Longvilliers), HAUCHERE Olivier (Pôle), PINCEAU Maurice (CRNM), MARAJO Robert (CRNM), MARTINEL Max (Espadon), GRIFFIT Jonathan (Carbet), LAZZARO Marc (CTS)

**Ordre du Jour :** Programme sportif 2013/2014  
Carifta  
Coupe des Régions  
Compétitions catégorie Avenir  
Regroupement Benjamins  
Réponse à la Fédération sur courrier du 23/10 concernant les choix des compétitions de références et qualificatives

Le CTS remercie les présents et confirme son souhait de faire au moins une réunion par trimestre. Il stipule que chaque membre de la commission a 1 voix et que si une décision doit être prise, elle le sera à la majorité. Le but des CTSO est de proposer des actions, des programmes, des orientations au Comité Directeur du CRNM qui reste l'organisme décideur.

### PROGRAMME SPORTIF 2013/2014 :

Des éclaircissements sont demandés sur plusieurs points

- La date des N2 et des N1 : Choix de la commission de l'année dernière en raison du potentiel sportif de l'époque. Il ne semblait pas possible que des nageurs puissent passer par le biais des N2 pour aller aux N1
- Calendrier : De l'ensemble des participants, le calendrier est trop chargé, des propositions seront étudiées pour la saison prochaine.
- Les compétitions qualificatives pour les Carifta sont trop nombreuses et nuisent à une réelle préparation, la commission proposera 2 compétitions qualificatives pour la saison prochaine.
- La question est posée sur les compétitions qui se nagent sur 2 réunions et 2 jours. Il semble que cette organisation soit proposée pour favoriser le repos des nageurs. Cette solution ne peut être envisagée que si l'organisation de ces compétitions respecte le timing proposé.

### LES CARIFTA 2014 :

Le CTS insiste sur le fait qu'il ne proposera pas à la sélection individuelle des nageurs n'ayant pas fait les temps de sélection. Un tour de table confirme cette volonté.  
Il est également proposé que les nageurs seraient engagés uniquement sur les épreuves où ils auront réalisé les minimas de sélection

Concernant les relais, la proposition suivante est acceptée et proposée :

Un relais pourra être engagé aux Carifta

- si au moins 3 nageurs de la catégorie concernée sont engagés en individuel et
- si l'addition des temps en individuel (au Start lors des compétitions de qualifications pour cette épreuve exemple le 100NL pour le 4X100 NL) représente la 5<sup>ème</sup> place de l'épreuve concernée lors des Carifta précédent.

Il est proposé également que les nageurs qualifiés uniquement en relais ne seraient pas engagés en individuel.

Concernant l'encadrement de cette compétition, un appel sera lancé, à ce jour Bruno LACOUR et Jacques SICOT sont candidat.

Des regroupements avant la compétition sont à prévoir.

Un dernier point sur le comportement des nageurs aux Carifta est évoqué, il semble que certains comportements ne soient pas admissibles en compétition, les entraîneurs évoquent des débordements réguliers, il est donc souhaitable de préparer une convention avant la sélection entre le nageur, le club et le comité afin de poser les bases des attentes des uns et des autres.

### COUPE DES RÉGIONS

Ayant pris connaissance du courrier de l'île de la Réunion concernant la coupe des Régions, les entraîneurs présents ne souhaitent pas envoyer leurs nageurs en raison de la date de cette compétition et de la proximité des Carifta.

### COMPÉTITION AVENIR

Comme suite à la décision de la FFN de n'ouvrir pour cette saison l'ENF3 qu'aux nageurs nés en 2005, les compétitions Avenirs ne seront donc ouvertes qu'aux nageurs de 2005 ayant l'ENF3 et aux nageurs de 2006 ayant passé l'ENF3 la saison dernière. Ces compétitions se tiendront aux mêmes dates et mêmes lieux que prévus

Il est recommandé aux clubs d'organiser des animations entre eux, ces animations devront essentiellement être composées de relais

### REGROUPEMENT BENJAMINS

Il serait souhaitable d'organiser des regroupements Benjamins, l'idée est acceptée.

Ce regroupement serait encadré par l'ETR (équipe technique régionale), sous la responsabilité du CTS. Olivier HAUCHERE se porte volontaire pour entrer dans l'ETR

### RÉPONSE À LA FFN

Les entraîneurs présents souhaite que les Championnats N2 hiver soient qualificatifs et de référence : CHOIX N°1 sur le courrier du 23/10/2013 de la FFN

**Ordre du jour épuisé**

**Secrétaire de séance : Marc LAZZARO**